

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le 21/04/2026

ID : 039-243900420-20260420-86_2026-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 20 avril 2026

Date de convocation
10 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, lundi 20 avril à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Demande de subvention Etat - DRAC (DGD)
N°86/2026

Nombre de membres

10

Présents

10

Représentés

0

Excusés

0

Votants

10

Présents

Mesdames Pate, Valot, Desarbres, Giancatarino, Sermier, Jahier.

Messieurs Rougeaux, Ramaux, Bouton, Rochet.

Excusés

Absents

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°98/2024 du 3 juin 2024, par laquelle le Conseil communautaire validait la signature d'un Contrat Territoire Lecture avec la DRAC Bourgogne Franche-Comté pour la période 2024-2026,

Vu la délibération n°89/2025 du 26 mai 2025, par laquelle le Conseil communautaire validait le projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social des médiathèques pour la période 2025-2029,

Considérant que les médiathèques du Val d'Amour ont besoin d'investir dans le renouvellement de leur matériel informatique,

Considérant que dans le cadre du concours particulier réservé aux bibliothèques de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD), l'Etat accorde aux collectivités territoriales des subventions destinées à contribuer au financement de projets tels que l'équipement informatique des bibliothèques. La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) assure l'instruction administrative et l'expertise scientifique des dossiers,

Considérant le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
	HT		HT
1 ordinateur portable	621,64 €	Etat – DRAC (DGD)	4 844 €
3 PC fixes	1 867,32	CCVA - Autofinancement	4 844 €
2 écrans	178,90 €		
2 lecteurs DVD/blue-ray	208,04 €		
5 PC gamers	6 237,20 €		
5 écrans pour PC gamers	405,80 €		
Eco-participation	38,67 €		
Port	129,95 €		
Total	9 687,52 €	Total	9 688 €

Considérant que la Communauté de communes du Val d'Amour peut déposer une demande de subvention Etat – DRAC (DGD) auprès de la DRAC Bourgogne Franche-Comté afin de solliciter une aide de l'Etat pour le financement de l'achat de matériel informatique,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide le plan de financement ci-dessus,
- Sollicite une aide auprès de la DRAC Bourgogne Franche-Comté – DGD Equipements matériels et mobiliers pour le financement de l'acquisition de mobiliers et matériels des médiathèques du Val d'Amour,
- Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à cette demande.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

